Réunion Appel à projets FDVA 2024

ద్ 01/02/2024

13/02/2024

19/02/2024

11/03/2024

18/03/2024









Le FDVA (Fonds de développement de la vie associative)



Du 29 janvier au 31 mars 2024



Soutien financier de **1 000€** à **15 000€**

- Axe 1 : Formation des bénévoles
- Axe 2 : Fonctionnement global / Nouveaux projets innovants



Asso éligibles

Siège social en Corse ou un établissement secondaire d'une association nationale, domicilié en Corse **TOUT** secteur régie par la loi du 1er juillet 1901



Asso non éligibles :

- Défense secteur professionnel
- Défense des intérêts communs d'un public adhérent
- Para administratives
- Financement de partis politiques

Le FDVA (Fonds de développement de la vie associative)

Priorités 2024

- Projets des petites associations (0-2 salariés)
- Territoires ruraux ou de montagne
- Associations n'ayant jamais bénéficié du FDVA
- Aide au démarrage
- Actions de mutualisation entre associations
- Action de structuration des réseaux locaux d'appui à la vie associative
- Continuité éducative, inclusion sociale et professionnelle
- Les jeunes
- L'engagement citoyen
- Valeurs de l'olympisme et du sport
- Mixité et inclusion des personnes en situation de handicap
- Éducation au respect de la nature, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, en faveur du développement durable



Axe 1 : Formation des bénévoles

Objectifs : Formation des bénévoles et développement des compétences

Corse >> fiche n°700 2A >> fiche 2616 2B >> fiche 2617

Points de vigilance :



- Les formations doivent être :
 - Collectives
 - En adéquation avec le projet associatif
- Objectif:
 - Développement des compétences des bénévoles
- À faire :
 - Définir clairement les objectifs
 - Choisir un organisme de formation (contenu pédagogique & devis)

- Public cible:
 - Bénévoles impliqués dans le projet associatif
- Effectif:
 - 8 à 12 bénévoles

Asso non éligibles :



Axe 2: Fonctionnement global de l'activité d'une association

Objectifs: Soutien aux associations et maillage territoire

Corse >> fiche n°701 2A >> fiche 2618 2B >> fiche 2619

Ce qui sera évalué :

- La QUALITÉ du projet présenté
- Une demande étayée et justifiée

Axe 2 : Nouveaux projets ou projets innovants

Objectifs: Consolidation du secteur associatif / Accompagnement de projets innovants à impact pour un territoire

Corse >> fiche n°702 2A >> fiche 2620 2B >> fiche 2621







Pierre-jean RUBINI Déconnexion

FAQ

Assistance

Si vous avez bénéficié d'une subvention pour du fonctionnement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir. L'état de votre dossignement global dans le cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes-rendus financiers à saisir de votre de vous de la cadre d'une demande FDVA, vous n'avez pas de comptes de vous d

oc été automatiquement modifié dans l'état "Terminé"

AJOUTER UNE NOUVELLE ASSOCIATION OU ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

SUIVI DES DÉMARCHES ▼

Association : CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE CORSE (CRESS CORSICA)

N° RNA W2A1001123

N° SIREN 497676841

Consulter/modifier les informations administratives

Demander une subvention

Saisir les comptes-rendus financiers (2)

Gérer les inscriptions Pass'Sport

A PROPOS

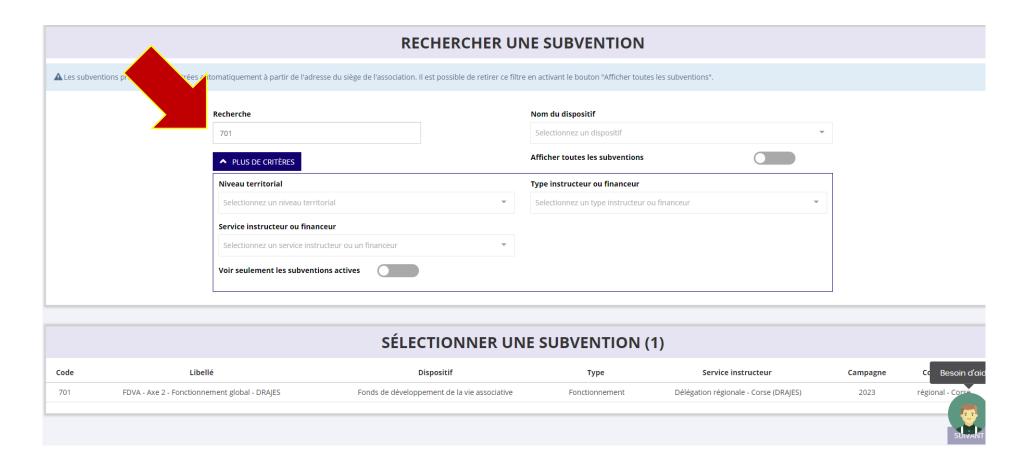
Présentation du service Données personnelles **OUVERTURE DES DONNEES**

DataAsso Data.gouv.fr Données ouvertes ASSISTANCE ET CONTACT

Assistance Contact FAQ

Besoin d'aide?

Version: 1.18.7



Axe 1: Formation des bénévoles

Corse >> fiche n°700 2A >> fiche 2616 2B >> fiche 2617

Axe 2 : Fonctionnement global ou nouveaux projets/projets innovants

FDVA axe 2 « Fonctionnement global d'une association » Corse >> fiche n°701
2A >> fiche 2618
2B >> fiche 2619

FDVA axe 2 « Nouveaux projets ou projets innovants »
Corse >> fiche n°702
2A >> fiche 2620
2B >> fiche 2621

IMPORTANT: Documents à fournir

http://lecompteasso.associations.gouv.fr/login

- o Les statuts à jour de l'association et la liste à jour des personnes chargées de l'administration ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé ;
- Le budget prévisionnel annuel de l'association;
- o Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos et le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes ;
- ***
- Le RIB au nom de l'association;
- Le pouvoir donné au signataire du dossier, si ce dernier n'est pas le représentant légal de l'association;
- ***
- Le compte rendu financier si l'association a bénéficié d'une subvention au titre du FDVA en 2023.

Le Compte Asso : FAQ - Aides

https://lecompteasso.associations.gouv.fr/faq/

Contacts & Soutien



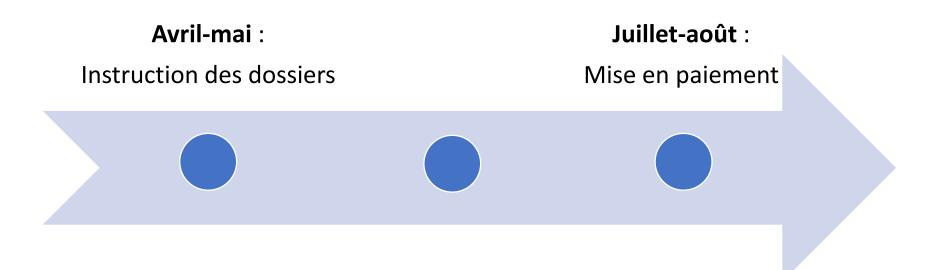
Financeur: DRAJES

- Information complémentaire pour les projets d'envergure régionale auprès de la DRAJES de Corse
 M. Julien PIERROT julien.pierrot@ac-corse.fr / 04 95 29 67 85
- Pour les projets d'envergure locale et départementale (Haute-Corse) 2B
 Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Haute-Corse
 Mme Aïlys CHOULET ailys.choulet@ac-corse.fr / 04 95 34 59 56
- Pour les projets d'envergure locale et départementale (Corse-du-Sud) 2A
 Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Corse-du-Sud
 Mme Caroline NIVAGGIOLI caroline.nivaggioli1@ac-corse.fr / 04 95 51 59 40



Accompagnement et conseils : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (https://cress.corsica) // CRIB M. Jean-Michel MINICONI, Directeur - contact@cress.corsica / 06 23 05 40 98

AAP du 29 janvier au 31 mars



Juin:

Commission

Questions?